



Département de l'Aude

COMMUNE de QUILLAN

Nombre de membres :

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 23

Dont pouvoirs : 3

Votes pour : 23

Votes contre : 0

Abstentions : 0

Date de la convocation : 25/01/2023

Date d'affichage : 03/02/2023

Certifié exécutoire par réception en

Sous-Préfecture de Limoux le:

- 6 FEV. 2023

L'an **deux mil vingt trois, le premier février, à 18h30**, le Conseil Municipal de la commune de **QUILLAN, régulièrement convoqué**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de **M. Pierre CASTEL, Maire**.

Étaient présents : M. Pierre CASTEL, Mme Nadia PARACHINI, M. Jacques MANDRAU, Mme Sophie BOUTTIER, M. Gilles ALARD, Mme Amandine MORENO, M. Claude HUMBERT, M. Jean POLY, M. Claude ESCLOUPIER, Mme Ineke FLOODGATE, Mme Viviane PROVENZANO, Mme Ghyslaine SAIZ, Mme Nicole GIMENEZ, Mme Christine BINDER, M. Sébastien AMOUROUX, M. Mohammed EL HABCHI, Mme Nathalie REBELLE, M. Stéphane PEILLE, M. Denis DEZARNAUD, Mme Janine CASTEL.

Étaient absents excusés : M. Jacques SIMON, M. Kees WIELENGA, M. Charles ROUGER, Mme Véronique FERNANDEZ, Mme Martine DAFFOS.

Étaient absents non excusés : M. Thierry CAUSSE, M. Jean-Michel BALLARIN.

Procurations : M. Kees WIELENGA en faveur de Mme Ghyslaine SAIZ, M. Charles ROUGER en faveur de M. Jacques MANDRAU, Mme Véronique FERNANDEZ en faveur de M. Pierre CASTEL.

Secrétaire : Mme Nadia PARACHINI.

Délibération n° : **MA-DEL-2023-001**

Domaine : 5.6 - Exercice des mandats locaux

OBJET : Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L2121-4, R.2121-2 et R.2121-4 ;

Vu le Code Electoral et notamment l'article L.270 ;

Vu le courrier de Mme Brigitte MARSEILLE en date du 22 décembre 2022 et réceptionné en mairie le 27 décembre 2022 portant démission de son mandat de conseillère municipale;

Vu le courrier de M. Le Maire de la commune de Quillan en date du 28 décembre 2022 informant M. Le Préfet de l'Aude de la démission de Mme Brigitte MARSEILLE;

Vu le tableau du conseil municipal ci-annexé ;

Considérant qu'aux termes de l'article L.270 du Code Electoral, et sauf refus express de l'intéressé, le remplacement du conseiller municipal démissionnaire est assuré par le « candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu » ;

Considérant que Mme Janine CASTEL, suivante de la liste a accepté de devenir conseillère municipale ;

A cet effet, M. Le Président propose au Conseil Municipal :

1. De prendre acte de la démission de Mme Brigitte MARSEILLE.
2. De prendre acte de l'installation de Mme Janine CASTEL en qualité de conseillère du conseil municipal.
3. De l'autoriser à entreprendre toute démarche et signer tout document visant la réalisation de cette opération.

Il demande d'en délibérer.

Le Conseil Municipal,
Où l'exposé de son Président,
Après en avoir délibéré.

Délibération approuvée à l'UNANIMITE des membres présents et représentés par 23 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme

Le Maire,
M. Pierre CASTEL



DÉPARTEMENT
AUDE
ARRONDISSEMENT
LIMOUX

COMMUNE :

QUILLAN

Communes de 1 000
habitants et plus

Effectif légal du conseil
municipal

27

TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

(art. L. 2121-1 du code général des collectivités territoriales – CGCT)

L'ordre du tableau détermine le rang des membres du conseil municipal. Après le maire, prennent rang, dans l'ordre du tableau, les adjoints puis les conseillers municipaux.

L'ordre du tableau des adjoints est déterminé, sous réserve des dispositions du dernier alinéa de l'article L. 2122-10, par l'ordre de nomination et, entre adjoints élus le même jour sur la même liste de candidats aux fonctions d'adjoints, par l'ordre de présentation sur cette liste.

L'ordre du tableau des conseillers municipaux est déterminé, même quand il y a des sections électorales

1° Par la date la plus ancienne de nomination intervenue depuis le dernier renouvellement intégral du conseil municipal ;

2° Entre conseillers élus le même jour, par le plus grand nombre de suffrages obtenus ;

3° Et, à égalité de voix, par la priorité d'âge.

Une copie du tableau est transmise au préfet au plus tard à 18 heures le lundi suivant l'élection du maire et des adjoints (art. R. 2121-2 du CGCT).

Fonction ¹	Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Date de la plus récente élection à la fonction	Suffrages obtenus par la liste (en chiffres)
Maire	M	CASTEL Pierre	03.06.1945	23.05.2020	699
Premier adjoint	Mme	PARACHINI Nadia	14.05.1968	23.05.2020	699
Deuxième adjoint	M	MANDRAU Jacques	19.05.1958	23.05.2020	699
Troisième adjoint	Mme	BOUTTIER Sophie	01.09.1963	23.05.2020	699
Quatrième adjoint	M	ALARD Gilles	28.08.1961	23.05.2020	699
Cinquième Adjoint	Mme	MORENO Amandine	07.11.1986	16.06.2021	699
Conseiller Municipal	M	HUMBERT Claude	23.06.1938	15.03.2020	699
Conseiller Municipal	M	POLY Jean	30.07.1946	15.03.2020	699
Conseiller Municipal	M	ESCLOUPIER Claude	20.06.1947	15.03.2020	699
Conseillère Municipale	Mme	FLOODGATE Ineke	17.05.1948	15.03.2020	699
Conseillère Municipale	Mme	PROVENZANO Viviane	16.09.1948	15.03.2020	699
Conseillère Municipale	Mme	SAIZ Ghyslaine	16.03.1956	15.03.2020	699
Conseiller Municipal	M	SIMON Jacques	26.09.1958	23.05.2020	699
Conseiller Municipal	Mme	GIMENEZ Nicole	13.10.1959	15.03.2020	699
Conseiller Municipal	M	WIELENGA Kees	11.08.1962	15.03.2020	699

¹ Préciser : maire, adjoint (indiquer le numéro d'ordre de l'adjoint) ou conseiller.

Conseiller Municipal	M	ROUGER Charles	03.01.1966	15.03.2020	699
Conseillère Municipale	Mme	FERNANDEZ Véronique	08.10.1966	15.03.2020	699
Conseillère Municipale	Mme	BINDER Christine	21.01.1969	15.03.2020	699
Conseiller Municipal	M	CAUSSE Thierry	05.10.1971	15.03.2020	699
Conseiller Municipal	M	AMOUREUX Sébastien	09.01.1987	15.03.2020	699
Conseiller Municipal	M	BALLARIN Jean-Michel	02.12.1948	15.03.2020	459
Conseiller Municipal	M	EL HABCHI Mohammed	03.11.1958	15.03.2020	459
Conseillère Municipale	Mme	DAFFOS Martine	26.04.1966	15.03.2020	459
Conseillère Municipale	Mme	REBELLE Nathalie	14.03.1970	15.03.2020	459
Conseiller Municipal	M	PEILLE Stéphane	02.08.1980	15.03.2020	459
Conseiller Municipal	M	DEZARNAUD Denis	05.05.1968	19.11.2021	699
Conseillère Municipale	Mme	CASTEL Janine	08.07.1948	23.12.2022	699

Cachet de la mairie :
Certifié par le maire,

A Quillan, le 1^{er} février 2023



2023-001**Identifiant FAST :** ASCL_2_2023-02-06T09-22-59.00 (MI242972876)**Identifiant unique de l'acte :** 011-200059418-20230206-2023-001-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))**Objet de l'acte :** Installation d'un nouveau conseiller municipal à la suite d'une démission.**Date de décision :** Feb 6, 2023 12:00:00 AM**Nature de l'acte :** Délibération**Matière de l'acte :** 5. Institutions et vie politique
5.6. Exercice des mandats locaux**Identifiant unique de l'acte
antérieur :****Acte :** [MA-DEL-2023-001.PDF](#)**Préparé**Date **06/02/23** à **09:22**Par **JORDAN Edouard****Transmis**Date **06/02/23** à **09:22**Par **JORDAN Edouard****Accusé de réception**Date **06/02/23** à **09:33**